



Collège Carnot  
+  
Association Droits Des Enfants  
-Burkina Faso (ADDE-BF)

## DESSINE MOI UN AVENIR



**Thématique :** Les droits des enfants et le Burkina Faso  
**ODD :** n°1 : « Pas de pauvreté »,  
 n°3 : « Bonne santé et bien-être »,  
 n°4 : «Éducation de qualité »,  
 n°5 : « Égalité entre les sexes »,  
 n°10 :« Inégalités réduites »  
**Département :** Côte d'Or (21)  
**Ville :** Dijon  
**Nombre d'élèves :** 55  
**Niveau(x) scolaire(s) :** 3°  
**Année :** 2017-2018  
**Matières :** Français, Histoire  
**Géographie**  
**Partenaires :**



### [ Objectifs du Tandem Solidaire ]

- ✓ Eduquer à la citoyenneté mondiale
- ✓ Sensibiliser aux inégalités et aux déséquilibres mondiaux
- ✓ Apprendre de l'altérité, de la différence et de la tolérance
- ✓ Réfléchir sur les enjeux de notre éducation et de notre mode de vie



### [ Présentation du Tandem Solidaire ]

#### \* Découvrir la vie des enfants au Burkina Faso

**Travail préalable :** Rencontre entre l'association et les élèves. Présentation du Burkina Faso, du travail de l'association et visionnage d'un documentaire sur la vie des enfants au Burkina Faso. L'association a pu évoquer des thématiques complexes comme les mariages forcés des jeunes filles et le phénomène des Talibés (Généralement un garçon, issu d'une famille pauvre, est confié par ses parents à un maître coranique afin que celui-ci se charge de son éducation religieuse. En contrepartie, le talibé doit s'acquitter des travaux domestiques, et est généralement contraint à mendier dans les rues afin de subvenir à ses besoins et aux besoins de son maître et de sa famille.).

#### \* Créer, mettre en scène et jouer les Droits des Enfants

Le projet du Tandem Solidaire est de créer, jouer et danser une comédie musicale sur le thème des Droits des enfants. En interprétant les scénettes, les jeunes vont mettre en lumière les différences mais aussi les similitudes qui existent entre la vie des enfants en France et la vie des enfants au Burkina Faso.

**2e étape :** Mise en place d'ateliers de réflexion et d'écriture des scénettes, par groupes. La création s'effectue tout d'abord en classe puis avec les membres de l'association qui accompagnent individuellement chaque groupe.

**3e étape :** Travail sur la mise en scène, choix des accessoires et accompagnements visuels puis répétitions régulières, notamment au mois de juin.

**4e étape :** Représentation de la Comédie Musicale.

## [ Ressources pédagogiques utilisées ]

- ✓ Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE) de 1989
- ✓ Sites internet de l'Unicef et de l'ONU

## [ Les élèves acteurs ]

Les élèves ont imaginé, écrit et réalisé un spectacle théâtral et musical sur le thème des droits des enfants. Certains ont créé des scénettes de théâtre sur différents droits des enfants : le droit à la protection sociale, le droit d'avoir une famille, de s'amuser, etc. D'autres élèves ont créé des discours ou encore des danses. Ils ont réfléchi avec l'aide de l'association à toute la mise en scène du spectacle qui comprenait plusieurs intermèdes musicaux ou dansés.

Ce projet a nécessité de la part des élèves un investissement non seulement sur le temps scolaire mais aussi extra-scolaire.

## [ Le lien avec le programme scolaire ]

Liens avec les cours portant sur le théâtre et la poésie engagés en français ainsi qu'avec la thématique de la mondialisation traitée dans le cadre du cours d'Histoire- Géographie.



### TÉMOIGNAGES

*"Je tenais particulièrement à vous remercier et à vous féliciter pour le spectacle que vous nous avez offert ce soir. Nous avons été enchantés. Avec les enfants, vous avez effectué un travail formidable. C'était assez représentatif finalement de nos vies et celles de nos enfants surtout. On espère une prise de conscience de nos enfants avec l'aide de leurs parents."*

**Une mère d'élève à l'issue de la représentation du spectacle**

*"C'est une prise de conscience importante pour moi. Ça me donne envie de m'engager plus."*

**Lucile élève de 5ème**

*"Le théâtre délivre un message fort"*

**Romain, élève de 6ème**

*"Je tiens à vous remercier d'avoir invité l'Unicef au spectacle organisé avec les jeunes élèves de Carnot. C'était la première fois que j'assistais à un spectacle entièrement dédié aux droits des enfants et à la CIDE. Je l'ai beaucoup apprécié et je mesure l'investissement qui a dû être le vôtre, ainsi que des enseignants concernés pour arriver à ce beau résultat."*

**M.Maigrot, secrétaire général du comité UNICEF de Bourgogne**

Valorisation du projet

La restitution publique du Tandem Solidaire s'est déroulée devant 150 personnes. Des parents, enseignants, représentants d'associations et public extérieur (dont des personnes âgées de la maison de retraite des Petites soeurs des pauvres) sont venus assister à ce spectacle vivant. Le proviseur du Collège Carnot ainsi que la DAREIC de l'Académie de Dijon étaient également présents lors de la Comédie Musicale.

Un article est paru dans le Bien Public, la veille de la représentation, pour mettre lumière le projet (édition de Dijon du 25 juin 2018).

Le Tandem Solidaire était également représenté lors de l'Agora des projets des Rencontres Régionales de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale 2018.

### CONTACTS

#### COLLÈGE CARNOT

16 bd Thiers - 21000 DIJON  
Tél : 03 80 68 63 00

#### Enseignantes référentes

M.Desbrières : [manuelle.desbrieres@ac-dijon.fr](mailto:manuelle.desbrieres@ac-dijon.fr)  
G.Hartmann : [gwenaelle.hartmann@ac-dijon.fr](mailto:gwenaelle.hartmann@ac-dijon.fr)

#### ADDE-BURKINA FASO

**Pays d'intervention** : Burkina Faso

**Domaines d'intervention** : Droits des enfants,  
Accès à l'éducation

**Siège social** : chez Elisabeth Ouedraogo,  
14 avenue Général Canzio, app n°38, 10e étage,  
21240 Talant

**Référente** : Suzanne XU  
[adde.bfsectiondijon@gmail.com](mailto:adde.bfsectiondijon@gmail.com)

# LE +

du Tandem Solidaire

Les membres fondateurs de l'association ADDE BF sont d'anciennes élèves du Collège Carnot et du Lycée Castel de Dijon. Elizabeth, la présidente est arrivée du Burkina Faso lorsqu'elle était collégienne, et a souhaité après son passage bénéfique au sein de l'établissement, revenir témoigner de son expérience et intervenir auprès des jeunes grâce à l'association qu'elle a créée.